

Editorial

Une rupture pour un nouveau départ



Les postes de professeurs dans les hautes écoles suisses sont très attractifs en comparaison internationale. Mais il serait

trompeur de croire que la carrière scientifique est tout aussi attractive pour les talents suisses. Car c'est seulement à la fin qu'elle est couronnée par une chaire d'enseignement. Qui embrasse une carrière académique se lance dans une équation avec beaucoup d'inconnues, si l'on compare à d'autres carrières professionnelles.

C'est pourquoi notre place scientifique souffre d'un manque latent de relève indigène. Nos universités et nos hautes écoles spécialisées peuvent aujourd'hui combler ce manque grâce à l'immigration et aux doctorants et chercheurs étrangers. Mais en sera-t-il toujours de même à l'avenir?

Après le oui du peuple à l'initiative «contre l'immigration de masse», nous avons grand besoin de changer en profondeur la carrière proposée par nos hautes écoles et de la rendre plus attractive. Fin mai, le Conseil fédéral a présenté des mesures visant à encourager de façon ciblée la relève scientifique. Nous avons attendu ce rapport avec impatience. C'est maintenant à nous, parlementaires, de poser les bons jalons en vue du prochain message FRI 2017-2020: une rupture pour un nouveau départ.

Christian Wasserfallen,
conseiller national
et membre du Team politique FUTURE

Relève scientifique

Le moment est venu d'agir

La relève indigène est insuffisante dans les hautes écoles suisses. La Confédération reconnaît le problème et propose des solutions. Une augmentation des postes de professeurs au bénéfice d'une prétitularisation conditionnelle (tenure track) pourrait rendre la carrière académique plus attractive.

Les hautes écoles universitaires dépendent largement du personnel scientifique étranger. Un chercheur sur deux y a été formé hors de Suisse. La carrière académique attire trop peu de talents formés en Suisse. Et il n'est pas sûr, après l'acceptation du nouvel article constitutionnel sur l'«immigration de masse» le 9 février 2014, que les besoins de nos hautes écoles puissent à l'avenir être couverts par l'immigration. Si elle veut rester compétitive, la Suisse doit encourager ses jeunes talents à se lancer dans la recherche. Un rapport sur la promotion de la relève scientifique en Suisse, adopté par le Conseil fédéral, recommande d'améliorer les conditions-cadres et propose des mesures concrètes.

Postes de professeurs assistants

Il est nécessaire d'agir au niveau du corps intermédiaire des hautes écoles universitaires, autrement dit entre le doctorat et le post-doctorat. Les doctorants ont des salaires bas, leur charge de travail est élevée et laisse peu de temps pour mener des recherches personnelles. Les jeunes talents sont donc plus attirés par les offres du marché du travail que par une carrière académique. Des améliorations des conditions salariales et la réservation de créneaux horaires pour les recherches personnelles ont été introduites, mais cela ne suffit pas.

Les étapes entre le doctorat et un poste de professeur sont mal définies et le parcours est difficilement planifiable. La Suisse n'offre pas suffisamment de postes

de longue durée au-dessous du professorat. Beaucoup de post-doctorants sont ballottés d'un poste temporaire à l'autre sans voir où cela peut les mener. La création de postes de professeurs assistants avec prétitularisation conditionnelle (tenure track) permettrait d'améliorer leur situation: elle leur offrirait la possibilité de faire leurs preuves sur plusieurs années, avec la perspective d'obtenir ensuite un poste fixe. La Confédération prévoit des mesures incitatives pour augmenter le nombre de postes avec tenure track.

Des perspectives pour les HES

L'amélioration des modèles de carrières représente un défi majeur aussi dans les hautes écoles spécialisées (HES). Il y a lieu de simplifier la coopération entre les universités et les HES afin de faciliter la progression des étudiants jusqu'au doctorat. La Confédération et les cantons pourraient renforcer la perméabilité entre les différents types de hautes écoles au moyen de contributions liées à des projets.

De nouveaux pas vers l'égalité

Il subsiste une importante marge de progression en matière d'égalité entre les sexes. Les femmes restent minoritaires dans le corps professoral. Nombre d'entre elles abandonnent la carrière académique au stade du corps intermédiaire, en raison de la difficulté à concilier carrière scientifique et vie de famille. La poursuite du programme fédéral «Egalité des chances» permet d'espérer une amélioration.

Le rapport sur la relève représente une bonne base de discussion pour décider des mesures nécessaires. Dans la perspective du message sur la formation, la recherche et l'innovation 2017-2020, la Confédération entend concrétiser les solutions proposées.

news

Bourses d'études

Non à l'harmonisation matérielle

La commission du Conseil des Etats soutient le contre-projet indirect à l'initiative sur les bourses d'études. Elle rejette en revanche une augmentation des contributions fédérales et une répartition plus incitative des subsides.

Par 9 voix contre 4, la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) s'est prononcée contre l'initiative sur les bourses de l'Union des étudiantes et étudiants de Suisse (UNES). Elle a ainsi suivi le Conseil national, qui avait déjà débattu des bourses d'études lors de la session de printemps.

La CSEC-E a par contre adopté à l'unanimité le contre-projet indirect du Conseil fédéral, sous la forme d'une révision to-

tales de la loi sur les contributions à la formation. A ce sujet aussi, la CSEC-E est du même avis que le Conseil national: elle a approuvé ses décisions et soutient une harmonisation formelle du système de bourses en Suisse. A l'avenir, seuls les cantons qui respectent les lignes directrices du concordat intercantonal sur les bourses d'études recevront des subsides de la Confédération dans ce domaine.

La motion demandant plus de subventions de la Confédération en faveur des bourses d'études a clairement échoué.

Le soutien de la Confédération continuera à être réparti entre les cantons en fonction de la population résidente. La CSEC-

E a rejeté par 9 voix contre 4 la proposition de baser le mécanisme de répartition en fonction des contributions réellement accordées par les cantons. Une minorité des commissaires tient toutefois à cette proposition; elle permettrait selon elle d'encourager les cantons à augmenter leurs contributions et de faire un pas de plus vers l'harmonisation matérielle des bourses. La motion qui demandait plus de subventions de la Confédération en faveur des bourses d'études a clairement échoué devant la commission, par 10 voix contre 3. Le Conseil national, lui, avait accepté cette proposition en mars dernier.

Commentaire**L'accès aux études: une priorité**

Plus d'argent pour les bourses, et une claire harmonisation matérielle entre les cantons: la commission de la science et de l'éducation du National proposait un changement majeur pour l'accès à l'enseignement supérieur en Suisse. Malheureusement, le Parlement risque de vider le texte de sa substance. Il est encore de temps de corriger le tir.

Premièrement, la commission du Conseil des Etats rejette la motion demandant plus de moyens pour les bourses. Pire: elle refuse également d'octroyer des crédits fédéraux en fonction des efforts faits par les cantons, et privilégie le critère actuel de la population résidente. Pas un sou de plus, et un encouragement à ne rien faire: le Conseil des Etats s'apprête à annuler six mois de travail. Mais surtout, à pénaliser notre système de formation.

Notre système de bourses est un des plus faibles au monde. Sans matières premières (et sans secret bancaire), notre salut passe par nos cerveaux. Nous devons encourager les jeunes

talents à fréquenter nos hautes écoles, suivre des carrières académiques ambitieuses, quelles que soient leur origine socio-économique. Un système de bourse efficace est un atout essentiel pour un pays sans matières premières. Ce n'est pas un luxe. C'est une nécessité.

Le Conseil des Etats traite l'objet le 5 juin 2014. Espérons qu'il ait saisi l'enjeu: encourager les cerveaux est une priorité pour notre économie.

Fathi Derder

conseiller national,
président de la sous-commission
sur les bourses
et membre du Team politique FUTURE

Suisse - UE

La grande inconnue

Avec chaque jour qui passe, les chances de voir la Suisse s'associer aux programmes de formation et de recherche de l'Union européenne s'amenuisent. Les mesures transitoires déjà introduites devront permettre de limiter les dégâts.

Depuis début mai, il est permis d'espérer que la Suisse puisse obtenir une participation partielle aux programmes de formation et de recherche de l'Union européenne (UE). Après que le Conseil fédéral s'est déclaré prêt à assurer l'accès au marché du travail aux ressortissants croates, le chemin vers les négociations s'est rouvert. Mais il ne s'est pas passé grand-chose depuis lors. Les étudiantes et les hautes écoles vivent encore dans l'incertitude: pourront-ils réaliser leurs projets internationaux dans le cadre des programmes Erasmus+ et Horizon 2020? Et si oui, quand et à quelles conditions?

Le Conseil fédéral veut toujours associer la Suisse aux programmes de l'UE. C'est aussi ce que veulent les majorités des commissions de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national et du Conseil des Etats. Toutes deux ont déposé

une motion de même teneur, exigeant une clarification pour les étudiants, les chercheurs, les hautes écoles et les entreprises. Le Conseil fédéral recommande au Parlement d'adopter ces interventions. Il veut mettre en place des solutions transitoires concrètes et assurer leur financement.

Mesures pour limiter les dégâts

Pour limiter les dégâts dans l'immédiat, la Confédération et le Fonds national suisse (FNS) ont mis sur pied des mesures transitoires pour 2014. En accord avec le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRD), le FNS a lancé deux appels à proposition pour réagir à l'exclusion des chercheurs suisses des subsides accordés par le Conseil européen de la recherche (ERC). Il a créé une alternative à court terme pour les prestigieux starting grants et consolidator grants, financée par les cotisations obligatoires de la Suisse pour 2014. Mais cette mesure ponctuelle peut tout au plus atténuer les conséquences de l'exclusion de Horizon 2020. Elle ne permettra pas d'éviter la perte de compétitivité de la recherche suisse sur le plan international.

Le Conseil fédéral a en outre adopté une solution transitoire pour le programme de formation Erasmus+. Il veut avant tout préserver la mobilité des étudiants en y affectant les contributions au programme pour 2014. Cependant, la non-association de la Suisse à ce programme rend sa participation par projets impossible.

Pas de contingentement des étudiants

Le Conseil fédéral prévoit de présenter à la fin du mois de juin ses premières propositions pour la mise en œuvre de l'initiative «contre l'immigration de masse». La réforme de la politique d'immigration recèle un enjeu considérable pour les hautes écoles suisses: si elles veulent maintenir leur position, elles doivent pouvoir recruter à l'étranger les chercheuses et chercheurs qui font défaut en Suisse. L'excellence de nos hautes écoles se mesure en outre à leur attractivité pour les étudiants étrangers. La Conférence des recteurs des universités suisses préconise que les étudiants talentueux de l'étranger puissent venir étudier en Suisse sans autre restriction que la capacité d'accueil des hautes écoles.

news

Loi sur la formation continue

Vers l'élimination des divergences

Durant la session d'été, les Chambres fédérales élimineront leurs dernières divergences quant à la loi sur la formation continue (LFCo). La balle est dans le camp du Conseil des Etats: sa commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-E), chargée de l'examen préalable, fait un pas dans la direction du Conseil national en ce qui concerne la prise en compte des acquis.

Elle soutient la proposition de responsabiliser les organisations du monde du travail et les organes chargés de la politique des hautes écoles en matière de prise en compte des formations continues. Pour ce qui est des dispositions relatives à la concurrence, la CSEC-E propose un compromis avec cette nouvelle formulation: les formations continues doivent être proposées à un prix qui couvre au moins les

frais. Cet article vise à empêcher que les prestataires publics et privés ne soient désavantagés les uns par rapport aux autres. Les membres de la commission maintiennent toutefois leur position sur un point: ils souhaitent que les employeurs assument aussi une responsabilité dans la formation continue de leurs employés.



La vice-présidente Josiane Aubert se retire

Après sept ans d'activité au Parlement fédéral, la conseillère nationale Josiane Aubert a remis son mandat pour le 1er juin 2014. La Vaudoise a participé pendant six ans aux travaux de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture, qu'elle a présidée pendant deux ans. Josiane Aubert fait partie depuis 2008 du Team politique FUTURE, dont elle est vice-présidente. Les partenaires et le Secrétariat du Réseau FUTURE la remercient pour son engagement précieux et fiable, et lui adressent leurs meilleurs vœux pour son avenir.

Parc d'innovation: huit cantons candidats pour devenir des sites en réseau

Huit cantons ont déposé leur dossier de candidature auprès de la Conférence suisse des directeurs de l'économie publique (CDEP) pour participer à la sélection des futurs sites en réseau du parc national d'innovation. Un groupe d'experts va examiner ces candidatures avant que le comité de la CDEP ne soumette une proposition à l'assemblée plénière, fin juin 2014. Le parc national d'innovation devrait prendre son envol début 2016.

Pour une stratégie nationale en matière d'éducation

Les Académies suisses des sciences demandent aux cantons et à la Confédération de développer une stratégie nationale en matière d'éducation. Il manque selon elles à la Suisse une ligne d'action claire dans ce domaine. Une démarche commune permettrait à tous les acteurs de l'éducation de mieux faire face aux défis actuels tels que la pénurie de spécialistes.

Actualités sur le site de FUTURE

Sur le site web www.reseau-future.ch, vous trouverez des informations actuelles sur la formation, la recherche et l'innovation.

Recherche énergétique: les derniers centres de compétences sont définis

Un comité de pilotage a approuvé les deux derniers Swiss Competence Centers for Energy Research (SCCER) dans le domaine de l'efficacité. Ces centres couvrent le dernier des sept champs d'action de la recherche énergétique suisse coordonnée et débiteront leurs activités à la mi 2014. Ils font partie du plan d'action «Recherche énergétique suisse coordonnée» et doivent contribuer à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

Quarante nouveaux professeurs boursiers

En 2014, le Fonds national suisse (FNS) va soutenir 40 nouveaux professeurs boursiers. Ces chercheuses et chercheurs de haut niveau reçoivent en moyenne une bourse de 1,45 million de francs pour quatre ans. Ces bourses permettront à douze scientifiques établis à l'étranger de revenir en Suisse. L'Université de Zurich obtient 10 professeurs boursiers, Fribourg et Lausanne 6, Bâle 5 et l'EPF de Zurich 4. Trois bourses sont destinées aux universités de Berne et Genève, deux iront à l'Université de Lucerne et une à l'EPF de Lausanne.

Hausse de 8% des moyens pour la recherche fondamentale en 2013

Le Fonds national suisse (FNS) a pu investir 819 millions de francs dans la recherche fondamentale en 2013. Cela représente une hausse de 8% par rapport à l'année précédente. Sur les 3400 projets soutenus, 40% relevaient de la biologie et de la médecine, 33% des mathématiques, des sciences naturelles et des sciences de l'ingénieur, et 27% des sciences humaines et sociales. Le FNS a en outre mis en œuvre diverses mesures visant à améliorer les conditions cadres pour la relève scientifique.

Astrid Epiney rectrice dès mars 2015

L'Université de Fribourg a élu Astrid Epiney à la fonction de rectrice de l'Université de Fribourg pour les années 2015 à 2019. La professeure de droit européen et international succédera le 15 mars 2015 au professeur Guido Vergauwen. L'élection doit être confirmée par le Conseil d'Etat fribourgeois.

Contre des taxes d'études plus élevées pour les étrangers

La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats (CSEC-E) a rejeté la motion de sa commission sœur proposant des taxes d'études différenciées aux écoles polytechniques fédérales par 8 voix contre 1 et une abstention. La proposition réclamait des taxes plus élevées pour les étudiants dont les parents ne contribuent pas à l'impôt en Suisse. La CSEC-E soutient le Conseil fédéral, qui prévoit de modifier la loi sur les EPF dans le cadre du message FRI 2017-2020.

Impressum

Münstergasse 64/66
3011 Berne
tél. 031 351 88 46
fax 031 351 88 47
www.reseau-future.ch

© Réseau FUTURE 2014

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques dans le but d'accroître le soutien à la formation, à la recherche et à l'innovation ainsi que de stimuler le dialogue entre la science et la politique.